



## Conseil économique et social

Distr. générale  
13 décembre 2016  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de statistique

#### Quarante-huitième session

7-10 mars 2017

Point 4 f) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions soumises pour information :  
statistiques conjoncturelles**

### Statistiques conjoncturelles

#### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Conformément à la décision 2016/220 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport sur les statistiques conjoncturelles. La Commission est invitée à prendre note de ce rapport.

---

\* E/CN.3/2017/1.



## I. Introduction

1. La Commission de statistique, à sa quarante-deuxième session, a approuvé un programme international de travail sur les statistiques conjoncturelles dans le cadre d'une réponse statistique coordonnée à la crise économique et financière. Ce programme international, qui a été élaboré par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat et Eurostat (Office de statistique de l'Union européenne), en collaboration avec Statistique Canada, l'Institut national de statistique (Italie), le Bureau central de statistique des Pays-Bas et le Service statistique fédéral de la Fédération de Russie, était axé sur quatre thèmes : indicateurs composites du cycle économique; enquêtes de conjoncture économique; estimations rapides; modèle de présentation des données et indicateurs analytiques. La Commission a, entre autres choses, donné son aval à la rédaction de manuels sur ces thèmes afin de fournir aux États Membres orientations, pratiques exemplaires et principes harmonisés leur permettant de compiler et de communiquer des statistiques conjoncturelles qui soient comparables sur le plan international.

2. Le présent rapport donne un aperçu de l'état d'avancement de ces manuels et présente les activités organisées actuellement ou prévues afin d'accompagner la mise en œuvre d'un programme de statistiques conjoncturelles.

## II. Rédaction de manuels

3. Les quatre manuels élaborés au titre du programme portent respectivement sur les indicateurs composites du cycle économique, les enquêtes de conjoncture économique, les estimations rapides, et le modèle de présentation des données et les indicateurs analytiques pour la production de données conjoncturelles. Un descriptif de chacun de ces manuels et de leur état d'avancement est présenté ci-dessous.

### A. Handbook on cyclical composite indicators (Manuel sur les indicateurs composites du cycle économique)

4. L'importance des indicateurs composites du cycle économique tient à ce qu'ils répondent au souci constant de mesurer les variations à court terme de l'activité économique. En outre, ces indicateurs font partie intégrante du système d'alerte avancé car ils fournissent des informations sur la périodicité des reprises ou des ralentissements conjoncturels.

5. Le groupe de travail chargé de l'élaboration du manuel sur les indicateurs composites du cycle économique se composait de représentants du Bureau central de statistique des Pays-Bas, d'Eurostat, du Conference Board et de la Division de statistique, et était présidé par des représentants du Bureau central de statistique des Pays-Bas.

6. Une première mouture du manuel a circulé auprès des spécialistes de la question, pour examen, au cours de la période allant de décembre 2015 à janvier 2016. Une fois prises en compte les observations issues de cet examen, la version finale du projet de manuel a fait l'objet d'une consultation mondiale au cours de la période allant de février à avril 2016. Au moment de l'élaboration du

présent rapport, il était prévu d'achever le manuel en janvier 2017 une fois incorporées les observations émanant du processus de consultation mondial.

7. Le manuel offre une vue d'ensemble des différents types d'indicateurs composites du cycle économique et des techniques de compilation les plus couramment utilisées. Il donne également un aperçu méthodologique des différentes manières de compiler ces données, avec leurs avantages et leurs inconvénients. Différents sujets y sont présentés sous une forme didactique destinée à en rendre la lecture plus facile tant pour l'utilisateur spécialiste que pour le profane. Des formalisations complexes sont également présentées de façon à ne pas nuire à la compréhension des techniques par le débutant ou l'utilisateur non spécialiste.

## **B. Manuel sur les enquêtes de conjoncture économique**

8. Les enquêtes de conjoncture économique fournissent des informations qualitatives qui ne peuvent être recueillies au moyen de méthodes statistiques quantitatives. Elles se sont avérées un moyen présentant un bon rapport qualité-prix de générer des informations actuelles sur les évolutions économiques conjoncturelles, qui peut être considéré comme un complément précieux du système existant de statistiques quantitatives. Elles font également partie intégrante d'un système d'alerte avancé, puisqu'elles fournissent des informations sur la périodicité des reprises et des ralentissements économiques conjoncturels. Le Manuel sur les enquêtes de conjoncture vise à proposer des pratiques exemplaires et des principes harmonisés en ce qui concerne la sélection des échantillons à utiliser pour les enquêtes de conjoncture, la conception des questionnaires, les questions posées et l'exécution des enquêtes, le traitement des données, la diffusion des résultats et l'utilisation d'indicateurs composites de conjoncture.

9. Le groupe de travail chargé de l'élaboration du Manuel sur les enquêtes de conjoncture économique se composait de représentants de l'Institut national de statistique italien (ISTAT), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), du Centre de recherches conjoncturelles KOF de l'École polytechnique fédérale (EPF) de Zürich (ETH Zürich), du Conseil national de coordination statistique des Philippines, du Bureau central de statistique des Pays-Bas (CBS) et de la Division de statistique. Il était dirigé par l'ISTAT.

10. Le Manuel sur les enquêtes de conjoncture a été mis en circulation aux fins d'une consultation mondiale en juillet-août 2014. Il a été achevé en décembre 2015 après incorporation des observations issues du processus mondial de consultation.

11. Le Manuel énonce des principes harmonisés au niveau international devant servir à la conduite d'enquêtes de conjoncture, qui portent sur la conception des questionnaires, la base de sondage et le plan de sondage, les procédures d'estimation, la collecte des données, la diffusion des données et l'utilisation des résultats des enquêtes de procédure. Il fait fond sur les travaux réalisés par les pays et les organisations internationales ou régionales, en particulier les activités menées auprès des entreprises et des consommateurs dans le cadre du Programme commun harmonisé des enquêtes de conjoncture dans l'Union européenne et de ses lignes directrices, diffusées par la Direction générale des affaires économiques et

financières de l'Union<sup>1</sup>, ainsi que les travaux de l'OCDE. Le Manuel couvre les deux types d'enquêtes de conjoncture économique : enquêtes de conjoncture auprès des entreprises et enquêtes de conjoncture auprès des consommateurs, et indique aux pays les moyens d'adapter les enquêtes de conjoncture économique à leur situation spécifique.

### **C. Handbook on rapid estimates (Manuel sur les estimations rapides)**

12. L'importance des estimations rapides, qui sont des indicateurs disponibles dans un laps de temps relativement court, tient à ce qu'elles constituent une première mesure officielle des variations à court terme de l'activité économique. Les estimations rapides (c'est-à-dire les prévisions immédiates, les estimations provisoires, les estimations avancées ou préliminaires), sont régulièrement établies dans plusieurs pays. Elles sont devenues un produit statistique de référence pour de nombreuses institutions de statistique. L'attention croissante que leur accordent les médias et les décideurs met en relief le rôle qu'elles jouent en permettant aux acteurs de disposer à un stade précoce d'une évaluation des principaux indicateurs macroéconomiques à court terme.

13. Un glossaire sur les estimations rapides a été constitué, et il est disponible dans les pages du guide Eurostat des statistiques européennes sur le Web, « Statistics Explained ». Il clarifie les différentes typologies d'estimations rapides, ainsi que leurs objectifs et caractéristiques, et présente une terminologie harmonisée qui vise à asseoir les bases d'une conception commune des estimations rapides. Bien que le glossaire soit un produit à part entière, il constitue une part importante du Manuel sur les estimations rapides.

14. La rédaction du Manuel sur les estimations rapides est l'œuvre d'un groupe de travail composé d'Eurostat, de la Division de statistique et du Bureau central de statistique des Pays-Bas, sous la direction d'Eurostat.

15. Une première version du Manuel a été diffusée pour examen auprès de spécialistes entre mars et mai 2016. Une version révisée incorporant les observations émanant de cet examen a été mise en circulation aux fins d'une consultation mondiale entre décembre 2016 et janvier 2017. Le Manuel devrait être achevé au cours du premier semestre 2017.

16. Le Manuel fournit des directives statistiques internationales fondées sur des pratiques exemplaires et des principes harmonisés de compilation et de communication des estimations rapides. Il offre en particulier un aperçu des différents types d'estimations rapides, s'appuyant pour cela sur le glossaire sur ce sujet, et des méthodes statistiques et économétriques par lesquelles on arrive à ces estimations, ainsi que des orientations sur l'évaluation de la qualité. Il s'adresse en particulier aux compilateurs d'estimations rapides; toutefois, les utilisateurs de ces mêmes estimations le liront également avec profit pour comprendre les méthodes de calcul des estimations rapides.

---

<sup>1</sup> Disponible en anglais à l'adresse [http://ec.europa.eu/economy\\_finance/db\\_indicators/surveys/method\\_guides/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/economy_finance/db_indicators/surveys/method_guides/index_en.htm).

**D. Handbook on data template and analytical indicators for short-term statistics (Manuel sur le modèle de présentation des données et les indicateurs analytiques pour la production de statistiques conjoncturelles)**

17. Le Manuel sur le modèle de présentation des données et les indicateurs analytiques s'appuie sur un modèle de présentation de données et de métadonnées reconnu à l'échelle internationale dans le cadre des statistiques conjoncturelles. Les indicateurs se prêtent à la surveillance macroéconomique, l'alerte avancée sur les éléments de vulnérabilité économique et financière et la détection des retournements de conjoncture. Le Manuel est complété par une base de connaissances sur les statistiques économiques<sup>2</sup>.

18. Le modèle de communication de données, qui est le fruit d'une consultation mondiale menée dans toute la communauté statistique internationale, a été entériné par la Commission de statistique à sa quarante-deuxième session. Il consiste en 12 catégories de statistiques servant au suivi des évolutions sectorielles macroéconomiques et institutionnelles par l'intermédiaire des comptes nationaux trimestriels, auxquels s'ajoutent les statistiques conjoncturelles portant sur la production, les prix, les marchés (du travail, de l'immobilier et des capitaux), et les différents secteurs (secteur des administrations publiques, secteur financier, secteur des sociétés et quasi-sociétés non financières, secteur des ménages et secteur externe). Ces 12 catégories résultent logiquement du regroupement et de la redistribution des normes mises au point par Eurostat, via ses principaux indicateurs économiques européens, et par le Fonds monétaire international, au moyen de sa Norme spéciale de diffusion des données Plus, de sa Norme spéciale de diffusion des données et de son Système général de diffusion des données. Le modèle est également repris dans les principaux indicateurs mondiaux mis au point par le Groupe interinstitutions sur les statistiques économiques et financières.

19. Le Manuel, élaboré par la Division de statistique, explicite les descriptions méthodologiques et l'utilisation qui est faite de chaque type de statistiques conjoncturelles dans le modèle de présentation des données. On y explique les propriétés statistiques et analytiques des statistiques conjoncturelles, en quoi ces statistiques sont pertinentes pour expliquer l'activité économique et de quelle façon elles se rattachent à un ensemble intégré de statistiques conjoncturelles relevant des comptes nationaux trimestriels et de données afférentes. On y explique également la notion de base « centralisée » de données de référence et ses avantages, dans le domaine des statistiques conjoncturelles à l'échelle nationale, s'agissant de faciliter la diffusion, et donc l'utilisation, des statistiques conjoncturelles. Des exemples de bases de données de référence mises en place dans un certain nombre de pays sont également présentés. Le Manuel est destiné à servir au compilateur comme à l'utilisateur de ces statistiques. Il contient des liens utiles vers une documentation de référence proposant des analyses plus approfondies.

20. Le Manuel sur le modèle de présentation des données et les indicateurs analytiques a été diffusé dans un premier temps en novembre-décembre 2015 dans le cadre d'une consultation mondiale, puis finalisé en août 2016 après incorporation des observations formulées dans le cadre de la consultation.

---

<sup>2</sup> Disponible en anglais à l'adresse <http://unstats.un.org/unsd/EconStatKB/Knowledgebase.aspx>.

21. La base de données de référence sur les statistiques économiques est mise à jour en permanence, et intègre au fur et à mesure les méthodologies nouvelles ou actualisées et les pratiques suivies au niveau des pays.

### **III. Activités et voie à suivre**

22. Au cours de l'élaboration des manuels sur les quatre domaines thématiques du programme international de travail sur les statistiques conjoncturelles, les activités ont été axées sur le renforcement des capacités à l'échelon régional et national et les échanges avec les milieux universitaires dans le but de travailler en synergie avec les chercheurs dans le domaine des enquêtes de conjoncture économique, des indicateurs composites du cycle économique et des estimations rapides.

23. La Division de statistique a appuyé les initiatives prises par les commissions régionales pour mettre en œuvre des programmes devant permettre aux États Membres de mieux être en mesure d'établir des statistiques conjoncturelles. Elle collabore, en particulier, avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique à la mise en œuvre de son programme régional sur les statistiques économiques dans la région Asie-Pacifique. L'objectif de ce programme est de renforcer la capacité des États de produire et diffuser un ensemble de statistiques économiques fondamentales, et notamment des statistiques conjoncturelles, qui soient conformes aux normes statistiques internationales en vigueur. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) met actuellement en œuvre un projet financé par les Comptes pour le développement, aux fins du renforcement des capacités statistiques des pays membres de la CESAO en matière de production et de diffusion de statistiques économiques à court terme, dans l'optique d'une croissance durable, dans le but de renforcer, dans le cadre d'un projet pilote, les capacités de sept États membres de la région en matière de compilation d'indicateurs conjoncturels de leur choix. La Commission économique pour l'Europe met actuellement au point un manuel sur les indicateurs précurseurs et composites et les indicateurs du climat économique qui vise à fournir des recommandations sur les pratiques exemplaires aux offices de statistique en vue de la production d'indicateurs précurseurs et composites et d'indicateurs du climat économique. Ces recommandations permettraient de clarifier les aspects du rôle que peuvent jouer les offices de statistique dans la production desdits indicateurs et de fournir des orientations sur la production de ces indicateurs. La Division de statistique se sert des enseignements tirés et de l'expérience acquise dans le cadre de ces initiatives régionales afin d'entreprendre des initiatives analogues dans d'autres régions, en collaboration avec les organisations régionales et internationales.

24. La Division de statistique a également engagé un dialogue avec les milieux universitaires en organisant des ateliers d'une journée en prélude à la conférence du Centre international de recherche sur les enquêtes tendanciennes (CIRET) en 2014 et 2016. Ces manifestations ont réuni des experts du monde de la statistique officielle, des milieux universitaires et des organisations internationales et régionales, dans l'objectif de faciliter le partage des connaissances.

25. Compte tenu de l'importance croissante que revêtent les statistiques conjoncturelles dans la surveillance macroéconomique, l'alerte avancée sur les éléments de vulnérabilité économique et financière, et la détection des

retournements de conjoncture dans les cycles économiques, et du fait que de nombreux États Membres manquent encore des capacités nécessaires pour compiler ces statistiques, la Division de statistique entend continuer de collaborer avec les organisations régionales et internationales et les institutions universitaires pour aider les pays à mettre en œuvre et à renforcer leurs programmes statistiques à court terme, et encourager la mise sur pied à l'échelon national de bases de données de référence pour le partage de l'information.

26. Les travaux se poursuivent s'agissant de la mise au point et de l'application des normes relatives à l'échange de données et de métadonnées statistiques pour un certain nombre d'indicateurs du modèle de présentation de données, dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La progression de ces travaux devrait faciliter la compilation des statistiques conjoncturelles et l'échange de données. Les pays sont invités à mettre en place, de leur propre initiative, des bases nationales de données de référence utilisant les normes relatives à l'échange de données et de métadonnées statistiques, conformément au projet de modèle de présentation de données reconnu sur le plan international, afin d'assurer l'harmonisation eu égard aux directives internationales.

#### **IV. Conclusion**

27. La Commission de statistique est invitée à prendre note du présent rapport.

---